

Département
du HAUT-RHINArrondissement
de MULHOUSE

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Membres
du Conseil Municipalélus :
33Conseillers en fonction :
33Conseillers présents :
18Conseillers absents :
15

Séance ordinaire du 14 décembre 2023
dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le quatorze décembre de l'an deux mille vingt-trois)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Maire

Présents (18) : Mmes et MM. Rachel BAECHTEL, Catherine MATHIEU-BECHT, Philippe WOLFF, Valérie MEYER, Richard PISZEWSKI, Marie ADAM (*ne prenant part ni au débat ni au vote pour ce qui concerne les points relatifs à l'A.C.P.E. et l'Ecole de Musique*), Christophe EHRET, Dominique THOMAS, Adriano MARCUZ, André GIRONA, Patrick BOUTHERIN, Alain DREYFUS, Michèle DURINGER, Eddie WAESELYNCK, Miné SEYHAN, Bilge BAYRAM, Sébastien BURGY et Alexandre DURRWELL

Excusés (15) :

M. Jean KIMMICH (procuration à M. MARCUZ)
Mme Barbara HERBAUT
Mme Maryse LOUIS (procuration à Mme ADAM)
M. Patrice NYREK
Mme Sophie ACKER (procuration à M. BOUTHERIN)
M. Raphaël SPADARO
M. Bruno TRANCHANT (procuration à M. PISZEWSKI)
Mme Isabelle TINCHANT-MERLI (procuration à M. BURGY)
Mme Guileine LEVY (procuration à Mme MEYER)
Mme Nathalie KATZ-BETENCOURT
M. Olivier BECHT (procuration à Mme BAECHTEL)
Mme Véronique FLESCHE
Mme Bérengère MICODI
M. Lucas SCHERRER
Mme Marie-Pierre BOUGENOT (procuration à Mme THOMAS)

-o-O-o-

Point 7 de l'ordre du jour**Acomptes de subventions au titre de l'exercice 2024**

Pour pallier les difficultés de trésorerie que pourraient rencontrer certaines structures régulièrement subventionnées par la Ville, il est proposé de voter des acomptes de subventions au titre de l'exercice 2024.

Ce vote permettra de mandater les sommes retenues dès les premiers jours de l'année 2024.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité décide :

- d'allouer les acomptes de subventions suivants :

article 93020 / compte 65748
Administration générale de la Collectivité

- Amicale du Personnel Communal de la Ville de RIXHEIM 7 000,- €

article 9330 / compte 65748
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

- ASER Volley – Rixheim 18 000,- €
- CSSL Basket – Rixheim..... 9 000,- €

article 93311 / compte 65748
Activités artistiques, actions et manifestations culturelles

- Ecole de Musique – RIXHEIM..... 20.000,- €

article 93338 / compte 65748
Autres activités pour les jeunes

- A.C.P.E. (Association du Centre Polyvalent d'Entremont) - Rixheim..... 20.000,- €

- d'inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif 2024.

=====

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme
RIXHEIM, le 19 décembre 2023

Le Maire,



Rachel BAECHTEL

Le Secrétaire de séance,



Patrick BOUTHERIN

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le **20 DEC. 2023**